

## Compte rendu de la réunion du 16-02-2008

*Etaient présents* : Marie Céline BARNOUX, Charléric BORNET, Rémy COLLOMP, Joël CONSTANS, Bernadette DESCH, Emmanuelle FOUGEREAU, Edith GARBEZ, Michèle LARUE, Georges MALICKI, , Aline MOUSNIER, , Virginie POLI D'HAUTESERRE, Etienne SCHMITT,.

*Absents et excusés* : Anne HOLAY, Jacques AMADEI, Bernard ANGELINI, Marie Hélène BERTOCCHIO, Martine CORNET BONNEFONT, Silvère DUMAS, Annie FAGOT-GANDET, Pascal RATHELOT, Véronique PELLISSIER.

*Invité* : Pr Stéphane SCHNEIDER (CHU Nice)

POINTS EVOQUES	DISCUSSION	DOCUMENTS	Personne en charge
<p><b>Informations</b></p>	<p>➤ <i>Enquête DREES 2009</i> L'enquête est renouvelée comme en 2009. Cette année, une expérimentation est en cours dans les CHU avec des données détaillées par grand type d'activités. L'objectif est d'utiliser ces données DREES pour réaliser le recueil demandé par ailleurs par les CCLIN et de réduire le nombre d'enquêtes pour les établissements de santé.</p> <p>➤ <i>Consommations d'antifongiques</i> Il est apparu intéressant d'analyser l'impact de la radiation du VFEND comprimés de la liste des produits remboursés en sus, sur les consommations de VFEND injectable pour évaluer les transferts de prescription éventuels. C Bornet a effectué ce travail pour l'APHM et pour les autres CHU. Les résultats montrent que certains établissements ont, par souci financier, augmenté leurs consommations d'injectables au détriment des formes orales. En parallèle de ce travail, C Bornet propose un tableur Excel permettant de calculer automatiquement les DDJ d'antifongiques pour les adultes. Pour la pédiatrie, le problème est complexe et n'est pas encore totalement réglé. Il est proposé d'étendre l'étude en utilisant les données de consommations 2007 issues de l'enquête DREES dont dispose l'OMIT.</p> <p>➤ <i>Politique de Communication pour sensibilisation sur les coûts de médicaments</i> L'ensemble des participants confirme la difficulté de communiquer sur les coûts de médicaments pour sensibiliser les professionnels de santé, malgré l'existence de livret du médicament mentionnant les prix. Cependant, il est signalé quelques expériences intéressantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Logiciel apportant cette information</li> <li>- Désignation d'un pharmacien référent par pôle, effectuant une rencontre hebdomadaire avec les praticiens (CHICAS)</li> <li>- Envoi périodique d'affichette actualisée (power point) avec un message simple, facile à retenir et percutant (CHI Fréjus)</li> </ul>	<p>Diaporama ANTIFONGIQUES de C BORNET en pièce jointe</p> <p>Tableur Excel pour DDJ antifongiques</p>	<p>A MOUSNIER</p> <p>C BORNET</p>

POINTS EVOQUES	DISCUSSION	DOCUMENTS	Personne en charge
<b>Informations (Suite)</b>	<p>➤ <i>Orgaran</i></p> <p>Le contingentement est de nouveau la règle avec cette spécialité, avec un durcissement de la part du laboratoire qui restreint les approvisionnements. En parallèle, on peut noter la rupture de stock des tests rapides pour détection des TIH. Cette spécialité reste prioritairement dédiée aux insuffisants rénaux (CI à Arixtra) et aux patients en hémodiafiltration.</p>		
<b>Lutte contre la iatrogénie, mise en place et expérience du CHU de Nice</b>	<p>➤ <i>Iatrogénie médicamenteuse</i></p> <p>Ce thème est un nouveau point du CBU 2009-2011, exigeant le signalement et l'analyse des causes des erreurs médicamenteuses (<i>engagement à partir de 2010</i>). R Collomp présente un diaporama sur l'incidence des erreurs médicamenteuses en ville et à l'hôpital et sur les méthodologies utilisées.</p> <p>➤ <i>Communication dans les établissements de santé sur ce thème</i></p> <p>Il est rappelé que l'obligation, pour début 2009, d'harmoniser l'étiquetage des ampoules de petit volume est une opportunité afin de sensibiliser les professionnels de santé des pharmacies et des services de soins sur l'iatrogénie médicamenteuse.</p> <p>➤ <i>REMEDI, Etude MERVEIL</i></p> <p>R. Collomp présente la méthode REMEDI (Revue des Erreurs liées aux Médicaments Et aux Dispositifs médicaux), développée par la SFPC sous l'égide d'Edith Dufay et du Groupe Iatrogénie pour l'analyse des causes d'incidents avérés ou potentiels de iatrogénie médicamenteuse. La méthodologie REMEDI va faire l'objet d'une validation dans le cadre d'une expérimentation dans des établissements volontaires.</p> <p>La méthode REMEDI est d'ores et déjà reconnue par l'HAS comme une méthode spécifique d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP), appartenant au groupe des revues de morbi-mortalité (RMM), appliquée à la prise en charge médicamenteuse du malade. L'HAS devrait publier au printemps un document sur la RMM, qui mentionnera la REMEDI comme méthode habilitée.</p>	Diaporama IATROGENIE en annexe	R COLLOMP  R COLLOMP, E SCHMITT
<b>Le point sur la nutrition parentérale</b>	<p>➤ <i>Présentation par Pr Stéphane SCNEIDER, responsable de l'unité de support nutritionnel au CHU de Nice</i></p> <p>La présentation fait un point global sur les supports nutritionnels.</p> <p>Quelques points marquants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rapport de coût entre voie orale et parentérale de 1 à 10.</li> <li>- En parentérale, sont utilisées les voies veineuses périphériques et la voie veineuse centrale, plus adaptée à une nutrition de plus longue durée. Il faut citer également la voie SC, potentiellement utile en gériatrie qui est en cours d'évaluation dans le cadre d'une étude multicentrique.</li> <li>- Effet immunosuppresseur des lipides à base de soja, immunoneutralité de l'huile d'olive</li> <li>- Résultats positifs de la glutamine en matière de morbidité</li> <li>- Pas d'études comparatives cliniques des émulsions lipidiques sur la nutrition de courte durée</li> <li>- Spécificité de certains patients (pédiatrie, porteurs de stomie, malades à catabolisme élevé)</li> <li>- Evolution attendue de la réglementation : la prescription des produits de nutrition parentérale devrait évoluer et être réservée aux praticiens hospitaliers en lien avec les centres experts.</li> </ul>	- Diaporama en annexe NUTRITION PARENTERALE  - Rapport HAS sur nutrition parentérale à domicile	S SCHNEIDER, R COLLOMP

POINTS EVOQUES	DISCUSSION	DOCUMENTS	Personne en charge
<p><b>Le point sur la nutrition parentérale (suite)</b></p>	<p>➤ <i>Information utile</i>  - La SFNEP a réalisé un CD relatif à la nutrition parentérale très pratique (diaporama) et très utile. Vous pouvez vous le procurer en vous adressant à Odile Corriol, coordonnatrice de ce travail par mail à l'adresse <a href="mailto:odile.corriol@nck.aphp.fr">odile.corriol@nck.aphp.fr</a></p> <p>➤ <i>Dénutrition et PMSI</i>  Il est évoqué l'importance de repérer, prendre en compte et tracer la dénutrition dans le dossier. Quelques expériences intéressantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Procédure spécifique « personnes âgées »</li> <li>- Communication par voie d'affiches, ou aux réunions de pôle</li> <li>- Mise en œuvre d'une unité transversale avec consultation spécialisée de nutrition (CHU de Nice)</li> <li>- Formulaire informatisé à l'entrée du patient avec calcul automatique des IMC et de l'historique (IPC)</li> </ul>		
<p><b>Questions diverses</b></p>	<p>➤ <i>Adhésion à l'étude REMED</i></p> <p>Dans le but de valider ou de modifier la première version, la méthode et les outils de la REMED doivent être testés en situation réelle par des professionnels de santé dans le cadre de l'Etude Multicentrique pour l'Evaluation de la ReVue des Erreurs et de leur Iatrogénie Liées aux médicaments (MERVEIL) sous l'égide de la Société Française de Pharmacie Clinique (SFPC).</p> <p>Cette étude pluridisciplinaire est actuellement mise en place dans des établissements volontaires, dont un certain nombre d'établissements de PACA. Chaque établissement participant désigne les investigateurs qui le représentent pour l'étude MERVEIL (voir protocole). Il est recommandé de constituer un binôme d'investigateurs, associant médecin et/ou pharmacien et/ou soignant et/ou qualicien, au choix des établissements.</p> <p><b>Les établissements qui souhaitent rejoindre cette étude, feront acte de candidature auprès d'Edith Dufay</b>, coordonnatrice de cette étude multicentrique nationale <b>au cours des réunions programmées en région</b>. Si nécessaire, tout complément d'information sur la participation à la réunion et/ou à l'étude MERVEIL peut être demandé à Etienne Schmitt (CH Montperrin, Aix en Provence)</p> <p>Deux réunions d'information animées par Edith Dufay seront organisées le 24 mars prochain pour PACA Est, et le 25 mars pour PACA Ouest à l'ARH PACA. Deux coordonnateurs régionaux, Rémy Collomp et Etienne Schmitt seront chargés d'accompagner la démarche sur la région et pourront apporter de l'aide méthodologique sur le terrain aux établissements. Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, merci de bien vouloir enregistrer vos inscriptions à ces réunions auprès de Rémy Collomp (<a href="mailto:collomp.r@chu-nice.fr">collomp.r@chu-nice.fr</a>) pour PACA EST et à Etienne Schmitt (<a href="mailto:etienne.schmitt@ch-montperrin.fr">etienne.schmitt@ch-montperrin.fr</a>) pour PACA OUEST.</p>	<p>- Programme des journées d'informations MERVEIL en annexe et</p> <p>-Protocole de recherche de la REMED en annexe.</p>	

POINTS EVOQUES	DISCUSSION	DOCUMENTS	Personne en charge
Questions diverses (suite)	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <i>Bourse d'échanges :</i> A noter que le CH d'Antibes dispose de REFLUDAN. Le CH de Fréjus dispose de flacons d'HUMIRA dont il n'a plus l'usage</li> </ul>		
Réunions – Année 2009	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <i>Changement de dénomination du groupe</i> Il est proposé de changer le nom de ce groupe de travail et de l'appeler « Politique de bon usage des produits de santé »</li> </ul>		A. MOUSNIER
Propositions pour la prochaine réunion	<p><u>Ordre du jour de la prochaine Réunion :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <i>Points d'actualité</i></li> <li>➤ <i>Le point sur les traitements anticoagulants (C BORNET, MC BARNOUX)</i></li> <li>➤ <i>CBU, DM</i></li> </ul> <p>Il est nécessaire de rappeler aux différents membres, qu'il est possible d'envoyer par mail (à l'adresse OMIT) tout dossier/ thème qu'il lui serait utile d'aborder (avec les délais impartis).</p>		
Calendrier Prochaine réunion	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Lundi 11 mai 2009 à 14H</b></li> <li>➤ A l'ARH- PACA, Marseille, 141 avenue du Prado, Bâtiment 1, 2<sup>ème</sup> étage.</li> </ul>	Il est <b>essentiel de se faire représenter</b> par une personne de son équipe ou du même territoire de santé.	